



COMMUNE DE RENNAZ

Municipalité  
Route d'Arvel 10  
1847 Rennaz

## AVIS A LA POPULATION

N/réf : 45.04

Rennaz, le 31 décembre 2024

# Débarras des objets encombrants

Le prochain ramassage des objets encombrants est organisé :

**\*\*\* lundi 13 janvier 2025 \*\*\***  
**de 13h00 à 18h30**

**Sous la surveillance du service communal de voirie.**

### **Important :**

La carte des déchets doit être présentée à l'employé communal pour accéder au point de ramassage.

**Le point de collecte se situe sur la route longeant l'autoroute vers le pont des Six-Poses, sortie Rennaz sud, selon le plan au verso.**

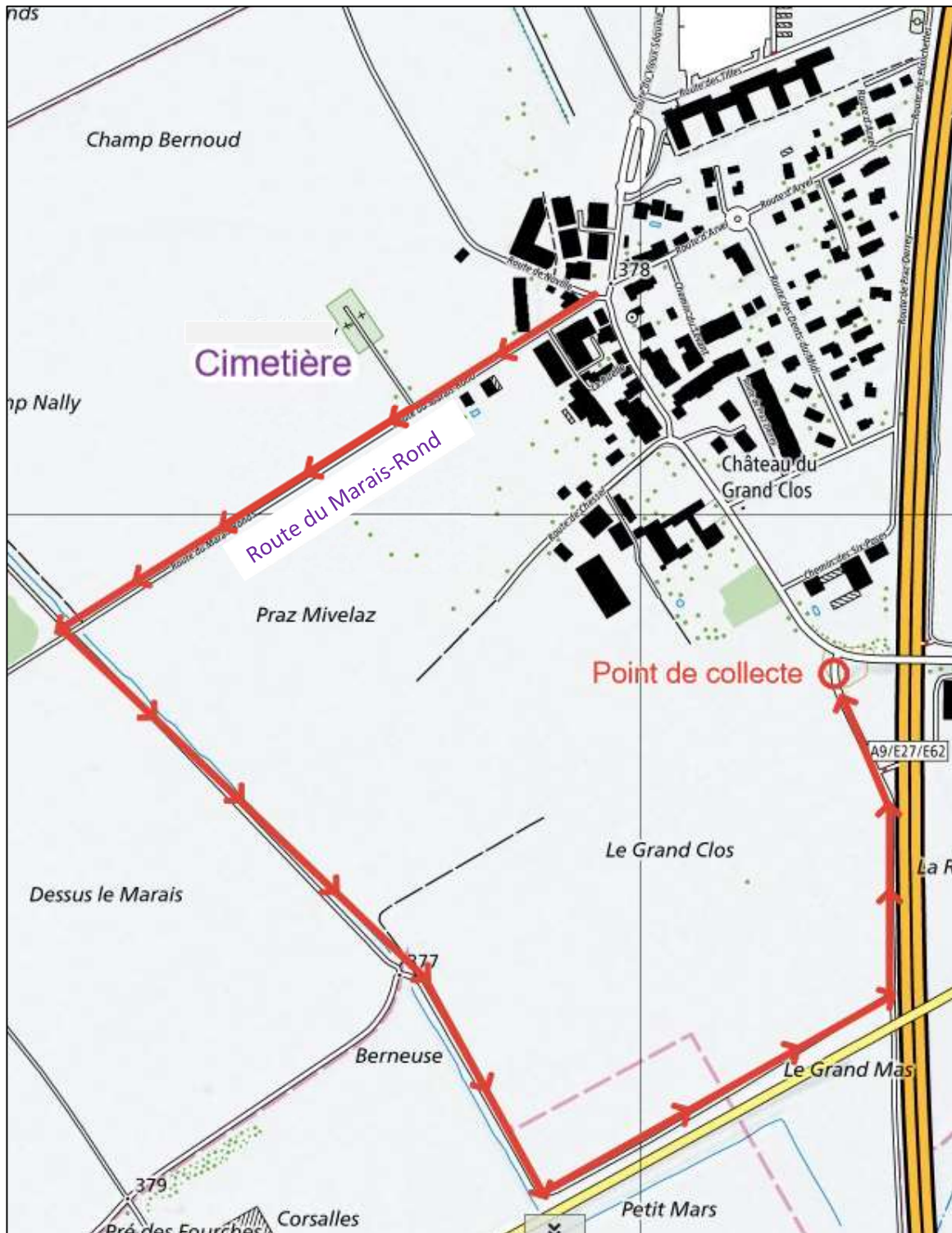
Les volumes importants provenant de débarras de greniers, de maisons, d'appartements, d'industries ou d'entreprises doivent être annoncés à la Municipalité au moins deux semaines à l'avance pour approbation.

Les quantités jugées trop importantes devront être acheminées par vos propres moyens vers le site d'incinération de la Satom à Monthey.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux instructions des employés communaux.

**La Municipalité**

# PLAN D'ACCÈS



Depuis le village, prendre la route du Marais-Rond --> direction cimetière, puis suivre la déviation



Accès – sens obligatoire



Point de collecte